

Conseil de Développement

Mardi 9 novembre 2010 – 18h30





Ordre du jour

- Point sur l'avancement du Contrat régional de Pays et sur les actions en cours du Pays de Beauce
- Finalisation des réflexions autour de la thématique de « **L'enfance et la jeunesse** » en Pays de Beauce
- Propositions d'actions pour 2011
- Questions diverses



Point sur l'avancement du Contrat régional de Pays

Signé le 2 février 2010

Point sur l'avancement du Contrat régional du Pays de Beauce

1er BLOC DE PRIORITES		Montant des subventions accordées	Enveloppe réservée Contrat de Pays
Module 1 :	FORMATION / DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	92 700,00 €	240 000,00 €
Module 2 :	SERVICES A LA POPULATION	208 800,00 €	888 000,00 €
Module 3 :	HABITAT ET RENOVATION URBAINE	17 400,00 €	140 000,00 €
Module 4 :	PERFORMANCE ENERGETIQUE	10 000,00 €	375 000,00 €
Module 5 :	QUALITE DES PAYSAGES	- €	20 000,00 €
Module 6 :	MOBILITE	16 700,00 €	180 000,00 €
Module 7 :	BIODIVERSITE / EAU	25 400,00 €	118 000,00 €
TOTAL 1ER BLOC DE PRIORITES		371 000,00 €	1 961 000,00 €
2ème BLOC DE PRIORITES		Montant des subventions accordées	Enveloppe réservée Contrat de Pays
Module 8 :	ECONOMIE TOURISTIQUE	217 120,00 €	290 000,00 €
Module 9 :	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A LA CULTURE	- €	290 000,00 €
Module 10 :	AMENAGEMENTS URBAINS / CADRE DE VIE	- €	100 000,00 €
Module 11 :	ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS	4 900,00 €	990 000,00 €
Module 12 :	AGRICULTURE	23 100,00 €	50 000,00 €
TOTAL 2EME BLOC DE PRIORITES		245 120,00 €	1 720 000,00 €
EXPERTISE PREALABLE AGENDA 21		9 000,00 €	9 000,00 €
TOTAL		254 120,00 €	1 729 000,00 €
CONTRAT DE PAYS : TOTAL GENERAL (BLOCS 1 et 2)		625 120,00 €	3 690 000,00 €



Point sur l'avancement du Contrat régional du Pays de Beauce

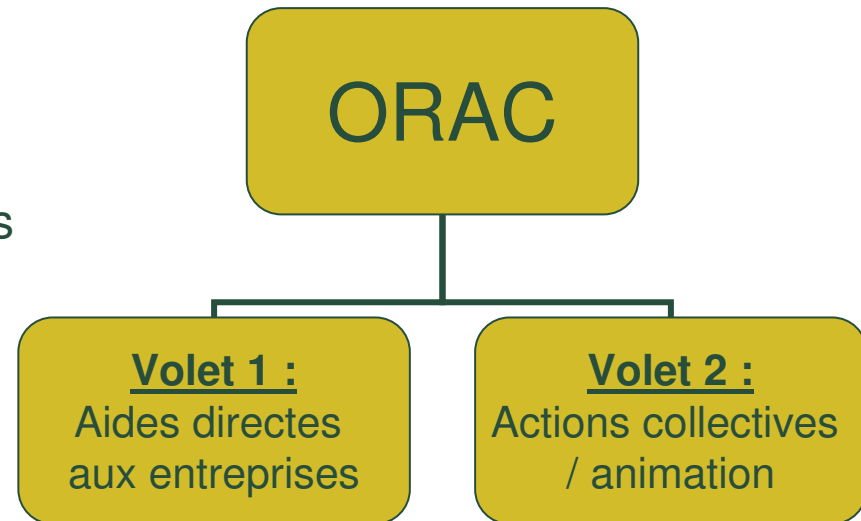
- Modification de la durée des contrats : de 4 ans on passe à 5 ans.
- L'enveloppe financière reste la même
- Bilan à mi parcours pour mi-2012



Point sur les actions
en cours

■ L'étude ORAC

- Présentation du projet de programme d'actions au CS du 13/10/10
- Octobre 2010 : Rencontre avec les chambres consulaires et le CAUE pour travailler sur les fiches « actions collectives »
- 1^{er} décembre 2010 : présentation au Bureau pour validation (programme d'actions et plan de financement)
- Mi décembre : envoi du dossier FISAC au Ministère



ORAC : Projet de programme d'actions

■ Volet 1 : Aides directes aux entreprises – T1

Action	Cible	nb dossiers estimé	Coût moyen/dossier	Coût global moyen HT	Taux	Subvention globale sollicitée
Aide à l'implantation des entreprises en ZA : Construction/aménagement de bât en ZA (aménagement, système chauffage, éclairage...)	269 artisans non implantés en ZA	7	50 000,00 €	350 000,00 €	30%	105 000,00 €
Aide au développement de l'outil de production : acquisition de matériel technique permettant à l'entreprise de renforcer sa position concurrentielle	68 artisans de production 31 artisans alimentaires	7	30 000,00 €	245 000,00 €	30%	73 500,00 €
Aide à la modernisation extérieure des points de vente : aide à l'ensemble des commerçants et artisans alimentaires pour des travaux de modernisation extérieure du magasin (devanture, enseigne, accessibilité) et aux travaux d'aménagement intérieur ayant un effet sur les économies d'énergie.	246	10	12 000,00 €	120 000,00 €	30%	36 000,00 €
Aides à la modernisation et à l'aménagement des véhicules de tournées	52 artisans et commerçants de l'alimentaire	8	11 125,00 €	89 000,00 €	30%	26 700,00 €
TOTAL Aides individuelles		32		804 000,00 €		241 200,00 €

ORAC : Projet de programme d'actions

■ Volet 2 : Actions collectives / Animation

Actions (hiérarchisées)	Communes concernées	Descriptif	Maître d'œuvre
<u>Action 1</u> Valorisation et développement des tournées	La vingtaine de commerçants réalisant des tournées, ainsi que les commerçants souhaitant développer ce mode de commercialisation	<ul style="list-style-type: none">▪ Repérage - Conseil▪ Mise en réseau des professionnels▪ Promotion du réseau	Pays de Beauce + CCI
<u>Action 2</u> L'accompagnement des collectivités des pôles structurants	Les communes pôles d'Auneau, Janville, Orgères-en-Beauce, Toury et Voves	<ul style="list-style-type: none">▪ Lancement d'une réflexion sur chaque pôle▪ Mise à disposition d'un crédit de 3 jours d'intervention d'un spécialiste en urbanisme commercial▪ Synthèse des réflexions dans un groupe de travail Pays/CDC/Pôles/CCI/CMA	Les communes concernées en collaboration avec un cabinet spécialisé + Partenariat avec CCI, CMA et Unions Commerciales
<u>Action 3</u> Aménagement du point de vente et développement durable	L'ensemble des commerces alimentaires et non-alimentaires, soit 246 commerçants	<ul style="list-style-type: none">▪ Intervention d'hyperspécialistes qui interviendront sur 3 thématiques : aménagement durable, économies d'énergie et éclairage.	Le Pays de Beauce, CCI et CMA
<u>Action 4</u> Sensibilisation et création de villages d'artisans	Les artisans du territoire	<ul style="list-style-type: none">▪ Étude pour l'implantation du village d'artisans▪ Promotion des zones d'activités	Pays de Beauce + CMA

Actions (<i>hiérarchisées</i>)	Communes concernées	Descriptif	Maître d'œuvre
<p><u>Action 5</u> Enseignes et façades : Guide des bonnes pratiques</p>	<p>Les artisans et commerçants du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition des principes de la Charte sur le Pays de Beauce ▪ Information des artisans 	<p>Le Pays de Beauce et les communes concernées + Partenariat avec CAUE</p>
<p><u>Action 6</u> L'identité Cafés du Pays de Beauce</p>	<p>Les 61 cafés-hôtels-restaurants du Pays de Beauce</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement individuel des établissements ▪ Création d'une identité graphique ▪ Information régulière en groupe ▪ Programme de promotion 	<p>CCI</p>
<p><u>Action 7</u> Accompagnement et structuration des UCIA</p>	<p>L'ensemble des UCIA du Pays de Beauce</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apport de compétences en communication : le Pack Communication ▪ Création d'un site web pour les UCIA en lien avec le portail de la CCI 	<p>Les UCIA du Pays de Beauce + Partenariat avec la CCI</p>
<p>Animation et management du dispositif ORAC</p>	<p>Le Pays de Beauce</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation : recrutement d'un animateur ▪ Communication : lettre d'information biannuelle, dépliant d'information sur les aides, communication sur les sites web 	<p>Le Pays de Beauce + Partenariat avec CCI et CMA</p>



Point sur l'étude mobilité

- Réalisation des phases 1 et 2 : Diagnostic de l'offre et de la demande
 - →Diagnostic disponible sur demande, synthèses distribuées
 - Ateliers de concertation pour le diagnostic : les 5 et 6 juillet 2010

- Les principaux enjeux :
 - Ateliers de concertation le 20 octobre (Proposition) et le 3 novembre (Scénarii)
 - Propositions retenues :
 - La mise en place d'un système souple de transport pour compléter l'offre existante.
 - Réemployer les véhicules scolaires pour satisfaire des besoins de déplacements locaux (activités de loisirs et culturelles).
 - Soutenir financièrement des initiatives locales dans le cadre de projets d'amélioration de la mobilité bien spécifiques ;
 - Développer une information spécifique au Pays.
 - Promouvoir la démarche PDE / PDIE auprès des entreprises et des sites d'emploi
 - Propositions écartées :
 - **Financer tout ou en partie le permis de conduire pour certains ayants-droits.**
 - **Favoriser le covoiturage et le partage de véhicule**

- Suites de l'étude : Comité de pilotage prévu le lundi 6 décembre pour sélectionner un scénario



Point sur le SCoT

- Le SCoT est un **document d'urbanisme stratégique** qui envisage le développement d'un territoire **sur 20 ans**
- Il permet de **répondre aux politiques sectorielles** (logement, cadre de vie, services à la population, infrastructures, etc.) **de manière transversale**
- **Le Pays est une bonne échelle** pour un périmètre de SCoT car il correspond à **une identité territoriale** et à **un espace de concertation** se rapprochant le plus **des bassins de vie**
- Le Pays doit aujourd'hui se **positionner politiquement sur le SCoT** suite à l'étude d'opportunité qui a montrée que **les enjeux sont nombreux** pour le territoire du Pays de Beauce
- **Une réunion avec les Communautés de communes**, les communes isolées et les bureaux d'études chargés des PLU sur le Pays est prévue **le lundi 6 décembre** pour répondre aux interrogations de chacun sur le SCoT
- Le **Grenelle apporte de nombreuses modifications** dans les SCoT, qui deviennent des outils de développement durable. **A partir de 2017**, les communes sans SCoT seront soumises au **principe de constructibilité limitée**.



Préparation étude Habitat

- Une étude permettant de mobiliser les acteurs locaux et les élus sur cette thématique
- Une réflexion stratégique pour évaluer la demande et l'offre de logements
- Une vision prospective pour anticiper les mutations du territoire et renforcer la qualité de l'habitat (diversification de l'offre, adaptation au vieillissement, lutte contre la précarité énergétique, constitution d'une offre à loyers maîtrisés pour les jeunes et les ménages fragiles, etc.).
- Elaboration d'un programme d'actions à l'échelle de micro-territoires (Communes ou Communautés de communes) pour mieux cibler les opérations à mener.
- Le cahier des charges doit être validé par la commission aménagement le 24 novembre et par le bureau le 1^{er} décembre



Route du Blé en Beauce – Synthèse de l'évaluation ...



- Une **situation critique** qui impose plus qu'un repositionnement, une refonte du projet dans toutes ses dimensions : portage, objectifs, contenu, moyens...
- De **bonnes raisons d'agir ensemble** et de capitaliser sur l'expérience collective que constitue la Route de Blé en Beauce :
 - les avancées obtenues en termes de fierté et de notoriété,
 - le réseau d'acteurs et de techniciens constitué,
 - les attentes et motivations qui restent fortes pour travailler à cette échelle ...



Le schéma de repositionnement...

- *Postulat : La Route du Blé en Beauce est confirmée comme l'outil pertinent du développement du territoire par la valorisation touristique et la construction d'une image de marque du territoire.*

- **Les objectifs précisés :**
 - Faire émerger une offre de découverte professionnelle, fiable et de grande qualité
 - Coordonner les efforts des 5 pays pour qualifier et développer l'offre touristique de base en particulier les services proposés aux touristes (hébergement et restauration)
 - Faire émerger une organisation collective capable de porter de façon pérenne une démarche de marque de territoire



Le schéma de repositionnement...

■ Le concept redéfini :

La Route du Blé en Beauce est une démarche de **mise en tourisme du territoire Beauce** par la qualification et la labellisation (marque) de sites agricoles ouverts à la visite, de sites de découverte du patrimoine et des savoir faire et d'un « événementiel phare ».

Pour réussir ce nouveau challenge et atteindre la crédibilité d'une **marque de territoire** valorisante en interne et en externe, reconnue au plan régional, le schéma de repositionnement se décline en 3 axes :



- **Axe 1** : construire et gérer la marque de territoire
- **Axe 2** : développer une offre de découverte porteuse du positionnement identitaire, faisant différence et pérenne
- **Axe 3** : développer, qualifier et structurer l'offre touristique de base

Ce repositionnement implique de bien comprendre deux niveaux d'action confondues sous la même appellation Route du Blé en Beauce :

- Le dispositif collectif de mise en tourisme à destination principalement des **clientèles extérieures au territoire** (les 3 axes du schéma).
- Le dispositif d'animation locale et des agendas culturels par pays, mis en œuvre principalement à **destination des populations locales et de proximité**.



Les axes	Les actions
AXE 1 Construire et gérer une marque de territoire	Action 1.1- L'animation : Le Chef de projet
	Action 1.2 - La marque
	Action 1.3 - La communication
	Action 1.4 – Démarche de construction du nouvel outil de gouvernance
AXE 2 Développer une offre de découverte	Action 2.1- Un réseau de visites agricoles
	Action 2.2- Un événement
	Action 2.3- Un réseau patrimoine
AXE 3 Développer, qualifier et structurer l'offre touristique de base	Action 3.1- Qualification des hébergements existants
	Action 3.2- Développement hébergements nouveaux, insolites, durables....
	Action 3.3- Soutien, professionnalisation des animations locales (agendas culturels par pays)
	Action 3.4- Suivi, animation, promotion des itinéraires route du Blé en Beauce



Festival Euro Land Art 2011 : État d'avancement de l'organisation



- Dates du Festival 2011 fixées : du 21 mai au 28 août 2011 avec une soirée d'ouverture le vendredi 20 mai 2011 (Soirée VIP).
- Le catalogue rétrospectif édité.
- Les 4 sites sont officiellement choisis :
 - Le Bois Lambert à Toury : 1 artiste Français
 - Moronville à Courbehaye : étudiants en écoles d'Arts
 - Le Bief du Moulin à la Ferté Villeneuveil : 1 artiste Français
 - Un champ à Romilly sur Aigre : 1 artiste Holl. + 1 artiste All.
- L'appel à artistes a été lancé le 30 juillet : date de réception des projets fixée au 28 octobre 2010. Réunion du jury de sélection le 22 novembre.



Festival Euro Land Art 2011 : État d'avancement de l'organisation

- Les chefs-lieux de cantons ont été sollicités par courrier pour être des **relais privilégiés de communication** : tous les supports de communication seront fournis par les Pays.
- Un travail particulier est conduit avec l'Inspection Académique et les écoles / collèges / lycées des environs des sites concernés : soit pour le Pays de Beauce : écoles / collèges des cantons d'Orgères et Janville. Une réunion avec les professeurs a eu lieu le 22 septembre. On attend les candidatures des écoles pour le 15 décembre.
- Plan de financement prévisionnel : Maxi 69 000 €

	Dépenses				Recettes	
	Artiste	Animations	Indemnités de surface	Communication		
Site n°1 - Courbehaye	4 000,00 €	3 000,00 €			FEADER (55 %)	37 950,00 €
Site n°2 - La Ferté Villeneuveil	6 000,00 €	3 000,00 €			DRAC	- €
Site n°3 - Romilly sur Aigre	12 000,00 €	3 000,00 €	2 000,00 €		Région	10 000,00 €
Site n°4 - Toury	6 000,00 €	3 000,00 €	2 000,00 €		Département	10 000,00 €
Communication globale + sites "relais" + séjour presse nationale + soirée VIP				25 000,00 €	Pays Dunois	5 525,00 €
					Pays de Beauce	5 525,00 €
TOTAL	28 000,00 €	12 000,00 €	4 000,00 €	25 000,00 €	TOTAL	69 000,00 €
TOTAL Général	69 000,00 €				TOTAL Général	69 000,00 €



Filière Agrodynamic et Développement Durable



- Une nouvelle animatrice recrutée : Mme Anne Benazet.
- 200 000 € de subventions accordés par l'Etat pour développer les actions du cluster et pendant 3 ans.
- Édition d'une plaquette promotionnelle pour présenter le programme d'actions.

www.paysdebeauce.com



PAYS DE BEAUCE

AGENDA

mercredi 13 octobre 2010
Réunion du Comité Syndical à 20h30

samedi 16 octobre 2010
Visite de la sucrerie de Toury

dimanche 17 octobre 2010

Actualités

ACRODYNAMIC
développement durable

**Lettre d'information N°1
Agrodynamique et Développement Durable**
L'association Agrodynamique et Développement Durable vous informe.
➤ En savoir plus

Festival Euro Land Art 2011
Lancement officiel de l'appel à artistes pour la 7ème édition du festival Euro Land Art en 2011.
➤ En savoir plus

Sol-Bio

Découvrez le jardin de Cocagne SoliBio à Voves
A partir du 15 septembre 2010, venez découvrir le nouveau jardin de Cocagne du Pays de Beauce : le...
➤ En savoir plus

DECOUVRIR

Accueil

Bien vivre en Pays de Beauce

Découvrir le Pays de Beauce

Entreprendre en Pays de Beauce

Comprendre le Pays de Beauce

Projet de Développement Durable

L'agenda du Pays de Beauce

Fils RSS

août

Carte du Pays



Identité du Pays

- **83 communes** unies pour l'aménagement et le développement du territoire.
- **38 657 habitants, 1 204 km²** soit une densité de 31 hab au km².
- Un territoire attractif situé au nord de la **Région Centre**, au Sud-Est de l'**Eure et Loir**, à proximité des agglomérations parisiennes, orléanaise et chartraine.
- Un **réseau routier et ferroviaire** de premier ordre (A10, RD910, RN 154, RD2020,...)

Coordonnées du Pays

Syndicat du Pays de Beauce
10 rue de Châteaudun
BP 52
28150 VOVES

Tél : 02 37 99 03 11
fax : 02 37 99 20 63

pays.de.beauce@wanadoo.fr

CHERCHER

Ok



AGENDA

mardi 09 novembre 2010
COMITÉ DE

DECouvrir

Accueil

Bien vivre en Pays de Beauce

Découvrir le Pays de Beauce

Entreprendre en Pays de Beauce

Comprendre le Pays de Beauce

Projet de Développement Durable

L'agenda du Pays de Beauce

Fils RSS

CHERCHER

Ok

Le Conseil de Développement du Pays de Beauce

Créé par la loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire du 25 juin 1999 (Loi Voynet) et renforcé par la Loi Habitat et Urbanisme du 2 juillet 2003, le conseil de développement est un **organe consultatif** auprès du Comité Syndical du Pays de Beauce qui permet à la société civile d'être partie prenante du projet de territoire.

Le conseil de développement est l'un des éléments clé de la **participation démocratique** à la vie du Pays.

Sa composition

Le conseil de développement se compose de **30 membres** minimum, avec pour principe qu'aucun élu n'y siège pour préserver son indépendance. Il est composé d'habitants investis dans la vie locale, d'entrepreneurs, d'acteurs socio économiques, culturels et associatifs....

Tous bénévoles et inscrits dans l'action collective sur le territoire, les membres du conseil de développement partagent une certaine éthique de la discussion, c'est à dire une écoute attentive, un respect des autres et l'attention nécessaire à l'échange permettant la réflexion et le débat.

Son rôle

Le Conseil de développement est l'expression d'une **démocratie participative organisée** et constitue une **force de proposition** auprès des élus qui disposent du pouvoir de décision.

Il se veut le lien privilégié entre la société civile et les décideurs politiques.

Il fait preuve d'une forte capacité d'écoute et de dialogue.

Il affirme et défend les principes d'une **vision globale du territoire du Pays de Beauce**, de la cohérence des projets et de la recherche permanente de l'intérêt général.


Il a vocation à :

- **donner un avis** pertinent sur les orientations d'action du Pays de Beauce et sur les projets
- assurer le **suitvi** et l'**évaluation** des politiques qui en découlent (Contrat régional de Pays, programme européen...)
- être **force de proposition** et se saisir de nouveaux projets, interpeller les élus
- **faire valoir ses propres avis** fondés sur l'expression des différentes composantes de la société civile.


Ses membres s'engagent dans une **démarche volontariste** et de **progrès** dans le respect de chacun.

Son organisation

Les membres du Conseil de Développement siègent dans les 6 commissions de travail mises en place par les élus du Comité Syndical :



Finalisation des réflexions sur l'enfance et la jeunesse



Proposition d'actions pour 2011 ?



Suggestions d'organisation du travail pour 2011

Choix de rester un **organe consultatif**, ou de **mener des actions** qui vous tiennent à cœur.

Pour cela il faut définir :

- **Une action cible** :
 - définir des thèmes de travail sur lesquels se concentrer, en accord avec ceux traités au sein du Pays (qualité de l'habitat, écoconstruction, tourisme vert, promotion de la culture en milieu rural, mobilité des jeunes, etc.) ou d'autres qui ne s'y inscrivent pas forcément mais qui sont universels : la solidarité intergénérationnelle, la préservation de l'environnement, l'agriculture biologique, etc.).
 - Le Conseil de Développement peut aussi monter des animations spéciales (concours photos, opération de sensibilisation sur les déchets, mise en valeur du patrimoine architectural, etc.) comme cela a été le cas pour le mois de l'ESS 2009.
- **Un cadre de travail** : réfléchir à l'organisation, la répartition équilibrée des tâches, la fréquence des réunions en fonction des phases d'avancement et d'élaboration des projets. Il faut se donner des échéances.
- **Un plan de communication** : le Conseil de développement bénéficie d'un outil de communication avec le site internet du Pays, il faut réfléchir à la meilleure façon de l'utiliser. Il faut aussi avoir un plan de sensibilisation des élus pour être sûr que les actions du CDD seront soutenues par les élus.



- Sur quoi auriez-vous envie de travailler en 2011 ?
- Souhaiteriez-vous aller rencontrer d'autres membres de Conseil de Développement en Région Centre ou ailleurs ?
- Avez-vous des suggestions ?

